

La publicité : choix des mots et public visé

3.1

La nouvelle Porsche 911 turbo
a des naseaux de dragon

Il vous emmène partout, sans
aucun souci et vous permet
de vous sentir libre. Idéal
pour les jeunes désirant faire
«dans le spécial» et étonner
les copains

(Scooter Suzuki)

MÊME SON PRIX EST RÉSOLUMENT FUN

A dix-huit ans
on rêve d'indépendance
La nouvelle Corsa YOUNG

**Que diriez-vous d'un peu
de luxe en plus de votre
quotidien ?**

(Nissan)

**LA FREELANDER.
PRENEZ D'AUTRES CHEMINS.**

Exactement votre style

Rover 25

**FORESTER TURBO 4WD. LA FUREUR
DE VIVRE... EN TOUTE SÉCURITÉ**

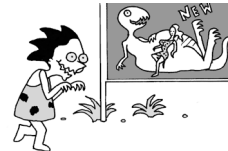
**La nouvelle Vectra i 500
Pour tous ceux qui rêvent
de muscles d'acier**

**Un plaisir
s a n s
l i m i t e s**
(Mitsubishi)

•••••
• Le plaisir •
• à l'état •
• pur •
• Peugeot •
•••••

VOIR ET ÊTRE VU, TELLE EST SA DEVISE

LA PASSION NOUS ANIME. FIAT



Descendre le Saint-Gothard. Longer l'Aar. Traverser le Jura. D'Engelberg à Lucerne.

Le Tour de Suisse sans dopage

Nos circuits Rent a bike existent maintenant avec 20% de réduction sur le prix du billet et la location de vélo. Par exemple pédaler de Soleure à Altreu : au départ de Genève pour Fr. 50.60 seulement (2e classe, abonnement demi-tarif, location d'un vélo countrybike pour toute la journée). L'été on roule à vélo !

Pub CFF, été 99

A toute vapeur, voie 7 :

le double combiné coûte Fr. 229.-

Si tu combines le billet combiné voie 7/Euro<26 avec un abonnement demi-tarif, le tout te revient à Fr. 229.- par an et permet de :

1. circuler à moitié prix la journée
2. circuler gratuitement après 19h00
3. recevoir un carnet de bons contenant des offres spéciales Visa et Intersport, des entrées dans les clubs, des abonnements à des magazines et bien d'autres prestations.

Partant ?

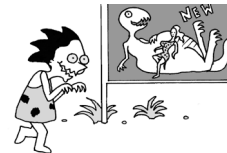
Pub CFF, été 99

Quand la petite amie habite trop loin. Quand la place d'apprentissage n'est pas tout près. Quand l'open-air a lieu totalement ailleurs. Quand l'uni n'est pas dans la ville où ils habitent.

...les jeunes n'ont plus que le train

L'abonnement général jeunesse ne coûte que 1 850.- par an pour tous les jeunes de 16 à 25 ans. Pour ce prix, ils disposent de 18 000 kilomètres de lignes et une entière liberté de mouvement en train, autocar et bateau. **La voie est libre... !**

Pub CFF, été 99



Mon comportement face aux exigences du marketing

3.2

La publicité exploite un mythe et les faiblesses de l'humain

(Réflexions de sociologues autour de l'«homme-auto»)

Il est aisé de retrouver les mythes séducteurs de la pratique automobile à travers les annonces publicitaires. Elles font appel à la volonté de puissance, à la sexualité, au snobisme, au goût du confort et du luxe, voire aux tendances inconscientes de l'acheteur éventuel. Elles lui proposent de devenir au volant celui qu'il rêvait d'être. Les plus fascinantes lui promettent de concilier toutes ses aspirations, même les plus contradictoires, de réaliser en lui l'homme total, du moins tel que le conçoit la société où il vit. Car la publicité automobile, mieux que n'importe quelle autre, permet de saisir sur quelles «valeurs» repose une civilisation. Le problème qui se pose : faut-il voir à travers le portrait-type que cette société fait de l'homme, le miroir de ce qu'il est, l'image de ce qu'il veut être, ou de ce qu'elle veut qu'il soit ?

Les premières voitures étaient très chères, faites à la demande pour de rares privilégiés... Même la voiture de série sera longtemps considérée comme un «luxe» interdit à beaucoup. C'est pourquoi, les constructeurs s'appliquèrent à vulgariser son achat en sortant des engins modestes et sympathiques. La tendance actuelle est de réintroduire dans la voiture de série un certain luxe. Pour beaucoup qui achètent au-dessus de leurs moyens, elle est le seul luxe de leur existence. Dans l'adulte qui rêve d'une Mercedes, d'une Cadillac ou d'une Rolls, il demeure quelque chose de l'enfant émerveillé par le carrosse d'or de Cendrillon.

La voiture est donc le signe de ce que l'on rêve d'être, de ce que l'on veut paraître, de ce que l'on pourrait être, de ce que l'on s'offre d'être la durée d'un parcours, en somme, de ce que l'on est virtuellement, consciemment ou non, sous le personnage socialisé. Heureux l'homme qui est à son volant ce qu'il est dans la vie : c'est que sa vie le satisfait!

L'«homme-auto», lui, joue un autre rôle que dans sa vie quotidienne, et la route est un théâtre où l'on voit interpréter toutes sortes de rôles, qui révèlent, comme dans les psychodrames, l'homme véritable.

Liberté, puissance: les publicités en prévision du Salon de l'auto ne changent pas. Les automobilistes, eux et surtout elles, ont évolué. Si la voiture reste un mythe pour certains jeunes, la majorité des usagers la considèrent comme un simple moyen de transport, surtout les femmes. Contrairement à ce que laissent croire les publicités, l'automobiliste est un être adulte prêt à se plier à certaines règles.

Journal ATE, Mars 2000

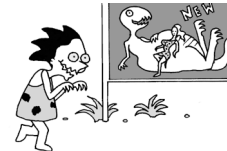
Le mythe survit grâce à la pub

En Suisse, 582 personnes ont trouvé la mort sur les routes en 1999. «Et pourtant les publicités nous servent toujours une image positive, onirique de la voiture, avec connotation sexuelle au besoin.» précise notre interlocuteur, directeur de recherche à l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) à Paris. Et de citer la dernière publicité vantant un véhicule qui peut aller à 211 km/h ? «Que reste-t-il d'une voiture lors d'un choc latéral à 70 km/h, sans parler de ses occupants ?»

Si la majorité des automobilistes voient dans leur véhicule un simple moyen de transport, pourquoi persister à leur présenter un univers à la Marlboro dans les publicités ? «Le mythe vise à travestir la réalité qui est beaucoup moins rose, puisque la voiture tue», conclut le chercheur. Qui reproche aux firmes automobiles d'utiliser des appâts grossiers, au risque de mettre des vies en danger. «Les constructeurs adressent avant tout leur message au segment des jeunes, pour les

fidéliser à une marque», explique un publicitaire de Lausanne. «A 20 ans, les hommes sont encore séduits par la vitesse ! Après, ça change très vite.» Ce qui n'empêche pas à ses yeux certains messages d'être inacceptables : à 211 km/h et même bien avant, la voiture tue, relève-t-il.

D'après un article paru dans l'ATE - mars 2000



Le permis de conduire pourrait être accordé à l'essai

Le projet de révision de la loi sur la circulation routière introduit une période probatoire de trois ans.

Moritz Leuenberger, ministre des Transports, a voulu savoir combien de morts faisaient en Suisse les différents moyens relevant de son département. Résultats en 1997 : navigation 1 mort, téléphériques 2 morts, avions 26, chemin de fer 40, circulation routière 587. Moritz Leuenberger n'est pas prêt à admettre ce dernier chiffre, même s'il est inférieur aux morts que la circulation routière faisait il y a cinquante ans. Une personne blessée toutes les vingt minutes, une personne tuée toutes les quinze heures : cela reste inacceptable.

Comparaison et décision

La comparaison internationale n'est pas une consolation. La Suisse, avec ses 87 morts par million d'habitants, vient au milieu du peloton.

La France (147) et l'Espagne (140) sont nettement pires, mais la Grande-Bretagne (64) et les Pays-Bas (76) font nettement mieux. Le projet de révision de la loi sur la circulation routière, adopté hier par le Conseil fédéral, déclare la guerre à l'alcool, aux stupéfiants et aux médicaments. Et les jeunes conducteurs vont voir ce qu'ils vont voir. Car la faute de tous ces morts, c'est là qu'il faut la chercher avant tout. Les conducteurs âgés ? Rien statistiquement ne prouve qu'ils sont plus dangereux que la moyenne.

Formation accentuée

Les conducteurs de 20 à 29 ans - les plus dangereux - devront suivre une formation en deux phases. Après l'examen de conduite, ils devront encore suivre un cours de per-

fectionnement. D'autre part, le permis ne sera plus délivré qu'à l'essai. Il deviendra définitif au terme d'une période probatoire de trois ans. Ceux qui compromettront la sécurité routière pendant cette période seront sanctionnés lourdement. Après une première infraction moyennement grave, ou une répétition de petites infractions, le permis est retiré et son caractère provisoire est prolongé d'un an. Après la seconde infraction de ce type, le permis est annulé. Le conducteur doit repasser son examen.

D'après un article signé

Denis Barrelet

Tribune de Genève, 1-2 avril 1999